



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU GOBIE CLUB PLONGEE

L'assemblée générale électorale du GOBIE CLUB PLONGEE se déroulera

Mercredi 11 février 2026 de 18h30 à 22h00

à la maison de la vie associative au

28, rue Victor HUGO à MALAKOFF 92240

ORDRE DU JOUR :

- Bilan moral du président
- Bilan financier 2024 – 2025
- Prévision 2025 – 2026
- Questions diverses
- Dissolution du conseil d'administration
- Election des membres du conseil d'administration

Le secrétaire

Début de la réunion 18h40

Suite à la convocation ci-dessus, les plongeuses et plongeurs présents ou représentés ont débattu valablement de l'ordre du jour suivant :

Personnes présentes :

- | | |
|---------------------------|----------------------------------|
| - Mme BARNES Fabienne | - M GRENEUX Arnaud |
| - M BARROIN Herve | - M LACROIX Christophe |
| - Mme BARROIN Laurence | - Mme LACROIX Corinne |
| - Mme BERTIN Sophie | - Mme LACROIX Valentine |
| - M BIDOUE Eric | - M LE MAUX Remi |
| - M CAMUS Jean Michel | - M LOBOIS Claude |
| - Mme CAMUS Jocelyne | - M LOPEZ Laurent |
| - Mme DAUVERGNE Géraldine | - M ROSMORDUC Serge |
| - Mme GONNET Françoise | - Mme WIGNIOLLE Ingrid |
| | - Mme Abigaël (enfant de R et I) |

Personnes excusées :

- Mme BERTRAND Claudie
- M BERTRAND Jean Michel
- Mme CAMUS Gaëlle
- M CAMUS Yohan
- Mme LACROIX Lucie
- M POLLET Julien
- Mme RIVOIRE Isabelle
- M ROGER DAUVERGNE Paul

Personne invitée :

- M ALLARD Jean Pierre

COMPTE RENDU ANNUEL.

Bilan moral

Situation morale de l'association

Pour cette première saison à la piscine de Fontenay aux roses, nous sommes très satisfaits des installations bien que le créneau horaire pose problème à certains de nos adhérents et ne nous permet pas de recruter de nouveaux membres.

Les entraînements se déroulent le mercredi soir de 21h30 à 22h30 principalement orientés sur la pratique de l'apnée. La participation est assez bonne et les fiches d'entraînement hebdomadaire permettent une nette progression des adhérents.

Le nombre d'adhérents au club est en légère progression avec une hausse de 7,5% passant de 26 à 28 inscrits. Notre club peut également se vanter d'avoir une parité homme femme quasi parfaite tant au niveau du club 54/46, que du bureau 50/50.

L'accès aux personnes en situation de handicap est toujours possible en fonction des installations d'accès du bassin. Le club dispose pour cela d'un encadrant EH1 et EH1 apnée (EH : Enseignant pour personnes en situation de Handicap).

Au niveau encadrement, malheureusement nous déplorons un manque aussi bien pour les entraînements que pour les sorties, heureusement grâce à l'aide de Jean-Pierre, un moniteur extérieur au club mais toujours disponible, nous arrivons à assurer un encadrement de qualité.

Pour ma part, je déplore également un certain manque de motivation de la part de nos adhérents, aussi bien au niveau entraînement à la plongée bouteille, que de la participation aux séances de fosse et à l'acquisition de brevets et qualifications. Acquisition qui nous permettrait plus de possibilités avec une plus grande autonomie et pourquoi pas un ou deux encadrants de plus.

Cette saison nous avons pu découvrir la fosse d'Antony, une structure exceptionnelle pour la pratique de la plongée, claire, conviviale et vraiment bien adaptée. Par contre, un coût élevé que nous avons été contraints d'amortir en réservant 6 séances. Le manque de participation des adhérents sur les dernières séances ne nous permettra plus ce type de réservation pour lequel le club est financièrement déficitaire.

Nous devons, pour pouvoir perdurer, retrouver impérativement une motivation individuelle et motiver d'autres personnes à nous rejoindre.

Bilan fosses

La réservation des séances de fosse est un travail coûteux en temps et en énergie. Mettre en adéquation les dates, le nombre de plongeurs et l'encadrement nécessaire est une tâche ingrate. J'en remercie Ingrid pour l'avoir pris en charge cette saison. 6 séances de fosse à Villeneuve la garenne et 2 à Antony.

La fréquentation à Villeneuve est nettement en baisse avec une moyenne de 5 personnes mais la moitié avec deux ou trois plongeurs et une avec 7 plongeurs.

Pour Antony les deux premières séances ont vu une nette fréquentation avec une moyenne de 14 plongeurs, bien que même avec ce nombre ces séances ne sont pas financièrement amorties.

Bilan des brevets et qualifications

Pour cette saison 2024/2025 aucun brevet en plongée bouteille délivré, mais uniquement des brevets d'apnée

Pass Apnéiste : Éric et Isabelle

Apnéiste / Indoor Freediver 1*: Valentine, Geraldine, Christophe, Paul, Serge, Isabelle, Eric, Françoise

Vote : Approuvé à l'unanimité des votants

Gobie Club Plongée

Bilan financier 2024 – 2025

Compte du 01 septembre 2024 - 31 août 2025

DEPENSES	Montant 2024-2025	Budget 2024-2025	RECETTES	Montant 2024-2025	Budget 2024-2025
60 – Achats			70 - Ventes de produits finis, prestations de services		
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	210,97 €	500,00 €	- Marchandises	425,00 €	500,00 €
- Achat matériels de plongée	340,20 €	370,00 €	- Fournitures administratives	152,00 €	30,00 €
- Fournitures administratives	152,00 €	120,00 €			
- Autres fournitures	576,91 €	- €			
- Gonflage	- €	- €	- Acces fosse	882,60 €	900,00 €
- Sortie mer	- €	12 640,00 €	- Sortie mer	- €	12 000,00 €
61 - Service extérieurs					
- Location mobilières et immobilières (piscine)	16 764,00 €	16 764,00 €			
- Location mobilières et immobilières (fosse)	1 526,00 €	1 000,00 €			
- Entretien et réparation (blocs & détendeurs)	472,52 €	295,00 €			
- Assurances	488,93 €	450,00 €			
- Affiliation FFESSM nationale et régionale	125,00 €	125,00 €			
- Affiliation CD 92	- €				
- Frais de fosse encadrement	249,00 €	228,00 €			
- Formation	125,00 €	125,00 €			
62 – Autres services extérieurs					
- Frais postaux	- €	45,00 €			
- Services bancaires	212,16 €	160,00 €			
864 - Personnel bénévole	- €		870 - Bénévolat		
63 – Impôts et taxes			74 - Subvention d'exploitation		
64 – Charges de personnel			- Municipale, départementale...	750,00 €	750,00 €
65 – Autres charges de gestion courante			- FFESSM	- €	
-Licences	1 291,50 €	1 000,00 €	-Vallée Sud	16 764,00 €	16 764,00 €
-Participation activités	1 779,00 €	1 858,00 €	75 - Autres produits de gestion courante		
66- Intérêts			- Licences	1 291,50 €	1 000,00 €
% ANCV	2,00 €	40,00 €	- Dons	225,00 €	
67 – Charges exceptionnelles			- Cotisations	2 952,00 €	2 500,00 €
			- Participation cotisation	1 554,00 €	1 176,00 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	24 315,19 €		76 - Produits financiers		
			- Livret A	141,43 €	100,00 €
			77- Produits exceptionnels		
			Régularisation	- €	
			Solde total trésorerie		
			TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELLES	25 137,53 €	
Débit					
TOTAL DES CHARGES	24 315,19 €	35 720,00 €	Crédit		
				-822,34	
			TOTAL DES PRODUITS	24 315,19 €	35 720,00 €

Bilan au 31 août 2025

Passif	31 aout 2024	31 aout 2025	Actif	31 aout 2024	31 aout 2025
Résultat de l'exercice en cours	3 729,03 €	822,34 €			
Résultat des exercices précédents	5 149,49 €	8 878,52 €	Compte financier		
			CCP Compte courant	4 154,49 €	1 689,40 €
			Caisse	9,58 €	9,58 €
			Livret	4 714,45 €	7 855,88 €
			Disponibilité	8 878,52 €	9 554,86 €
Charges à payer			Produits à recevoir		
année en cours			année en cours		
Chèques vacances		2,00 €	Chèques vacances	70,00 €	148,00 €
Sortie			Inscription	70,00 €	
Participation sur activités					
Piscine					
Divers					
Produits constatés d'avance			Charges constatées d'avance		
saison suivante			saison suivante		
Sortie			Sortie		
Inscription	140,00 €		Affiliation		
Subvention FFESSM					
TOTAL PASSIF	9 018,52 €	9 702,86 €	TOTAL ACTIF	9 018,52 €	9 702,86 €

Budget prévisionnel 2025 - 2026

DEPENSES	Budget 2025-2026	RECETTES	Budget 2025-2026
60 – Achats		70 - Ventes de produits finis, prestations de services	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement	250,00 €	- Marchandises	450,00 €
- Achat matériels de plongée	1 200,00 €	- Fournitures administratives	150,00 €
- Fournitures administratives	120,00 €		
- Autres fournitures	- €		
- Gonflage	- €		
- Sortie mer	12 640,00 €	- Accés fosse	900,00 €
		- Sortie mer	12 000,00 €
61 - Service extérieurs			
- Location mobilières et immobilières (piscine)	16 764,00 €		
- Location mobilières et immobilières (fosse)	1 500,00 €		
- Entretien et réparation (blocs & détendeurs)	295,00 €		
- Assurances	490,00 €		
- Affiliation FFESSM nationale et régionale	125,00 €		
- Affiliation CD 92			
- Frais de fosse encadrement	230,00 €		
- Formation	- €		
62 – Autres services extérieurs			
- Frais postaux	20,00 €		
- Services bancaires	200,00 €		
864 - Personnel bénévole		870 - Bénévolat	
63 – Impôts et taxes		74 - Subvention d'exploitation	
64 – Charges de personnel		- Municipale, départementale...	1 550,00 €
		- FFESSM	
		- Vallée Sud	16 764,00 €
65 – Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
-Licences	1 200,00 €	- Licences	1 200,00 €
-Participation activités	1 800,00 €	- Dons	
		- Cotisations	2 200,00 €
		- Participation cotisations	1 554,00 €
66- Intérêts		76 - Produits financiers	
% ANCV	34,00 €	- Livret A	100,00 €
67 – Charges exceptionnelles		77- Produits exceptionnels	
		Régularisation	
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELLES	
Déficit	-	Crédit	
TOTAL DES CHARGES	36 868,00 €	TOTAL DES PRODUITS	36 868,00 €

Prévisions saison 2025/2026

Pour la nouvelle saison, nous avons mis en place trois types d'entraînements, apnée, nage et bouteille. Ces trois entraînements ont lieu sur le même créneau mais avec chacun un espace défini.

La remise en fonctionnement du matériel de plongée nous a permis de s'apercevoir qu'un très grand nombre de nos gilets étaient hors service. Nous allons donc devoir réinvestir dans l'achat de nouveaux gilets. Au niveau des détendeurs, un entretien complet a été fait durant l'intersaison. Nous avons également mis en sommeil la moitié de nos bouteilles de plongée par manque de place.

Concernant les entraînements d'apnée, ne disposant pas au niveau du club de MEF1, nous ne pouvons plus délivrer de qualifications et brevets tels que RIFAA (Réaction et Intervention Face aux Accidents de plongée en Apnée) et au-dessus de Apnéiste confirmé – Indoor Freediver 2**. Je vous proposerai donc les niveaux de l'École de Plongée Française – ANMP pour ceux le désirant. Ces niveaux sont basés sur plusieurs organismes reconnus dans le domaine de l'apnée et sont reconnus.

Lors du 26^{ème} salon de la plongée nous avons pris contact avec trois structures que nous allons vous proposer pour une sortie en milieu naturel.

- Gite du Gapeau. Face aux îles de Port-Cros et Porquerolles, la structure propose la plongée et l'hébergement. Durée 4 jours du 14 au 18 mai 2026. Tarif approximatif hors transport 850 euros
- Plongée Chausey Loisirs. Au départ de Granville nombreuses possibilités de plongée. Week-end de 2 jours à prévoir en fonction des marées. Transports en véhicule personnel. Dans l'attente d'un devis
- Gran Canaria – Buceo Sur. Petite structure pour un groupe de 8 à 10 plongeurs maximum. Séjour d'une semaine en demi-pension. Dans l'attente du devis.

Nous avons dû nous positionner assez rapidement faute de perdre ces possibilités. Malheureusement un trop faible nombre de participants n'a pas permis cette première sortie. Nous regardons pour reprogrammer celle-ci en début septembre.

Questions diverses

- Augmenter la participation pour la fosse d'Antony afin d'amortir un peu plus le prix.
- Voir pour un séjour sur les Antilles.

Vote : Approuvé à l'unanimité des votants

Démission des membres du conseil d'administration 2025 - 2026

Notre association fonctionne aujourd'hui avec un conseil d'administration de 8 personnes élues, pour rappel :

- Présidence : M. Jean-Michel CAMUS
- Trésorerie : Mme Françoise GONNET
- Trésorerie adjointe : Mme Sophie BERTIN
- Secrétariat : M. Claude LOBJOIS
- Technique : Mme Ingrid WIGNIOLLE
- Matériel : M. Christophe LACROIX
- Web Master : M. Laurent LOPEZ
- Communication : Mme Gaëlle CAMUS

Postes à pourvoir

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire
- Trésorier
- Communication
- Webmaster
- Responsable Matériel
- Autres

Election des nouveaux membres

Se présentent à cette élection :

- | | |
|------------------------|------------------------|
| - Mme Sophie BERTIN | - M Christophe LACROIX |
| - Mme Gaëlle CAMUS | - M Claude LOBJOIS |
| - M Jean-Michel CAMUS | - M Laurent LOPEZ |
| - Mme Françoise GONNET | - Mme Ingrid WIGNIOLLE |

Vote : Approuvé à l'unanimité des votants

La répartition des postes se fera lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

Plus aucune question n'étant posée et l'ordre du jour étant terminé, la réunion est clôturée.

Fin de la réunion à 19h50

Signature du président et du secrétaire



Jean-Michel CAMUS



Claude LOBJOIS